

AUTOMNE 2008



www.blogdevedjian.com

www.patrickdevedjian.fr

# La Lettre de Patrick Devedjian

Ancien Ministre, Député des Hauts-de-Seine,  
Président du Conseil Général (Canton de Bourg-la-Reine / Antony-Nord)  
Secrétaire Général de l'UMP

## Edito

### Face à l'urgence de la crise, l'Europe s'unit



La crise, aujourd'hui mondiale, a éclaté aux Etats-Unis parce que des établissements financiers américains ont émis massivement des créances immobilières douteuses, les fameux « subprimes », transformés en titres, parce que cela leur apportait de gros intérêts tant que le marché immobilier était en hausse.

Ces créances douteuses ont été recyclées dans l'ensemble du système bancaire international et la baisse du marché immobilier américain a enclenché un processus général de baisse des actifs et des résultats de toutes les entreprises financières. Face à cette crise, il fallait d'abord un plan d'urgence coordonné entre les pays pour rétablir la confiance.

Ce plan de sortie de crise, dont l'essentiel a été annoncé dimanche 12 octobre par Nicolas Sarkozy au nom de l'Union européenne, a deux volets :

- 1) assurer la solidité des banques en renforçant leurs fonds propres par des capitaux solides, publics s'il le faut, et conforter ainsi l'épargne des ménages.
- 2) garantir les prêts interbancaires pour rétablir la confiance des banques entre elles, et donc la circulation du crédit aux entreprises et aux particuliers, pour soutenir l'économie « réelle ».

Il ne s'agit pas de faire plaisir aux banques mais de répondre aux besoins des citoyens, des entreprises comme des particuliers.

Mais, au-delà, il faut assainir durablement le système financier international et mettre au point une nouvelle réglementation pour redonner confiance à tous, épargnants comme investisseurs : car le libéralisme ce n'est pas la loi de la jungle mais la liberté garantie par l'état de droit, et le capitalisme est fondé sur le travail et l'investissement, non sur la spéculation et le seul profit immédiat.

Ce pourrait être une nouvelle mission assignée au Fonds Monétaire International par les Etats. Cet assainissement passe bien sûr par de nouvelles règles de notation : les actuelles agences de notation privées ont démontré leur incapacité, c'est un nouveau système de notation public et indépendant qui doit leur succéder. Enfin, tous les gouvernements doivent être attentifs à prendre les mesures conjoncturelles indispensables qui aident l'économie réelle à se développer, en évitant les gaspillages.

La réponse solidaire de l'Europe à cette crise très grave a été mise en œuvre à l'initiative de la présidence française de l'Union. Nous avons la chance d'avoir avec Nicolas Sarkozy un homme politique à la hauteur de la situation.

*P. Devedjian*



# L'actualité au Conseil Général



## Aménagement de la route départementale 920 en boulevard urbain d'Antony à Bourg-la-Reine et Sceaux

Le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la route nationale 20 a été reclassée dans le domaine public départemental sous le nom de RD 920. Or, la RD 920 s'insère difficilement dans le paysage urbain et la volonté du département est donc de créer un boulevard urbain sécurisé, convivial et partagé. Cette route doit permettre l'écoulement du trafic élevé qu'elle supporte (entre 23 000 et 46 000 véhicules par jour) tout en favorisant une « fluidité lente » (50 km/h). L'enjeu déterminant du projet est de limiter les nuisances existantes avec notamment une diminution du bruit, de la pollution et du ruissellement des eaux de pluie.

Ce boulevard urbain permettra une mixité des usages (piétons, cyclistes, véhicules motorisés, transports en commun) dans un climat convivial et sécurisé. La circulation devra donc être réorganisée pour favoriser, par exemple, les circulations douces avec l'implantation d'un itinéraire sécurisé et de qualité pour les piétons et cyclistes. L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite fera l'objet d'un soin tout particulier.

De plus, le caractère vert de la voirie sera rééquilibré et renforcé et la structure végétale, les arbres d'alignement, globalement en bon état, et le potentiel en espaces verts seront optimisés.

La concertation préalable des habitants concernés a débuté en septembre et se prolongera jusqu'en février 2009. Elle a pour objectif d'informer et de recueillir les observations et avis du public qui seront pris en compte dans le bilan préalable. L'enquête publique sur le projet se fera en 2009 et les travaux pourraient commencer en 2010 ou 2011.

Chacun peut ainsi venir donner son avis à l'occasion des réunions publiques organisées à Antony, Bourg-la-Reine et Sceaux, ou dans les registres prévus à cet effet dans les mairies autour d'une exposition présentant les grandes lignes de l'avant-projet. Pour visiter le site dédié au projet : [www.rd920.fr](http://www.rd920.fr)

## Dans le 92, la communauté des 99 collèges publics sera « On line »

Début octobre, des conventions ont été signées élargissant le programme Environnement Numérique des Collèges des Hauts-de-Seine (ENC92) aux 99 collèges publics du 92. A terme, ce sont 59 M€ qui sont débloqués pour équiper jusqu'à 9 900 nouveaux postes informatiques.

Le but est de faire accéder chaque membre de la communauté éducative à une plate-forme d'environnement numérique de travail, regroupant les services adaptés à ses besoins. Il permet ainsi aux professionnels un meilleur suivi des élèves et la production et la diffusion de contenus pédagogiques en ligne ; aux familles : une fenêtre ouverte sur le collège de leurs enfants ; aux élèves : des devoirs en ligne et des outils numériques au collège.

## Un Plan Vélo pour les Hauts-de-Seine : jusqu'à 300 stations Vél'Abri 92, 175 kilomètres de pistes cyclables



Vendredi 10 octobre, j'ai proposé aux maires des Hauts-de-Seine un plan départemental autour de la problématique du vélo dans les Hauts-de-Seine : « le plan vélo 92 ».

Celui-ci a pour objectif de promouvoir le développement de la pratique du vélo mais aussi de garantir une meilleure sécurité aux cyclistes autour de quatre points principaux :

- La sécurité des personnes
- La protection des biens avec « Vél'Abri 92 »
- Le développement des pistes cyclables sur la voirie départementale
- Le développement du vélo en libre-service (hors Vél'lib')



# L'actualité dans nos villes

## Inauguration du pôle culturel "La Piscine" à Châtenay-Malabry : un joyau signé Pacte 92



Le 26 septembre, le pôle culturel "La Piscine" a été inauguré après 30 mois de travaux pilotés par la SEM 92, l'établissement formant désormais une seule entité avec le théâtre Firmin Gémier et l'Espace Cirque d'Antony. La grande salle, modulable, peut accueillir de 550 à 1 000 personnes. Elle comprend une fosse d'orchestre et un plateau de 20 mètres sur 14. Deux autres salles viennent compléter ce centre ainsi qu'un conservatoire municipal agréé de musique et de danse, un Café Musiques, des lieux d'accueil ainsi que des ateliers pédagogiques et des espaces d'activité.

Le Conseil général a participé à hauteur de 17,48 M€ à la construction de cet établissement sur un budget total de 24,83 M€. Cette réalisation a été rendue possible grâce à la politique de rénovation urbaine initiée en 1993 par le Conseil général avec Pacte 92 pour laquelle il a déjà consacré 200 M€ et dont faisait partie ce projet.

Ce dispositif du Conseil général des Hauts-de-Seine a contribué à la réalisation de différents projets pour la commune, autour de l'avenue de la Division-Leclerc (RD 986) qui constitue la colonne vertébrale du projet de développement économique, urbain, social et culturel de la ville de Châtenay-Malabry :

La réalisation de l'Esplanade, le réaménagement du carrefour du 11 novembre 1918, la réhabilitation des jardins familiaux de la Butte Rouge et la rénovation et l'agrandissement du cinéma « Le Rex ».

**Parc de Sceaux :** ouverture d'une nouvelle entrée côté Antony pour piétons accessible aux personnes à mobilité réduite située au niveau du rond-point de l'avenue Le Brun à Antony. Elle comprend un portillon et une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite avec une arrivée et une vue directes sur la pâture et les moutons du parc, au gré d'un paysage champêtre.



Portrait Chateaubriand

## XXII<sup>e</sup> Grand prix d'Histoire Chateaubriand

Créé en 1987, le Prix couronne une œuvre de recherche historique ou d'histoire littéraire présentant d'évidentes qualités de style et accessible à un large public.

Jeudi 2 octobre, le Comité de lecture du Grand prix d'Histoire Chateaubriand a arrêté une liste de 10 ouvrages parmi lesquels : Bruno Dumezil, avec « Brunehaut, dame du VI<sup>e</sup> siècle », Paris, Fayard, 2008 ; Laurent Theis avec « François Guizot », Paris, Fayard, 2008 ; Emmanuel de Waresquiel, « Cent Jours : la tentation de l'impossible, mars-juillet 1815 », Paris, Fayard, 2008.

Mercredi 19 novembre à 15h, j'annoncerai officiellement avec Marc Fumaroli, président du jury et membre de l'Académie française, à la Maison de Chateaubriand à la Vallée aux Loups à Châtenay-Malabry, le nom de l'ouvrage lauréat du 22<sup>e</sup> Prix Chateaubriand.

## Un Domaine ouvert au grand public

Le Domaine de la Vallée-aux-Loups à Châtenay-Malabry, devenu propriété du Conseil général des Hauts-de-Seine, est ouvert



Maison Chateaubriand

au public depuis mai 1987, après la restauration du parc et de la Maison de Chateaubriand. Lieu de mémoire vivante de l'esprit de l'auteur des Mémoires d'outre-tombe et du mouvement romantique – de Juliette Récamier à Paul Léautaud et aux hôtes reçus aujourd'hui – la Vallée-aux-Loups est restée fidèle au souvenir vivant de son créateur.

La Maison est ouverte du mardi au dimanche. Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : de 14 h à 17 h, du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Fermeture annuelle : janvier et fêtes de fin d'année. Tous les dimanches vers 16 heures : lecture d'un conte par un conférencier de la Maison de Chateaubriand, dans le parc ou la bibliothèque.



# L'actualité nationale

## ZOOM : Voyage en Chine dans le cadre de partenariats économiques

Du mardi 14 au dimanche 19 octobre, je me suis rendu en Chine, notamment à Shanghai et Pékin, dans le cadre de mes mandats de président du Conseil général des Hauts-de-Seine et de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Défense.

Sur place, l'objectif était, entre autre, de rencontrer les partenaires du Conseil général, et de nouer de nouveaux contacts. Ceci dans le cadre de la politique active menée depuis près de 20 ans afin d'aider les entreprises du 92 à se développer à l'international.

### Les axes principaux qui ont été engagés :

- la promotion des Hauts-de-Seine, en particulier la Défense, et la recherche d'investisseurs étrangers.
- la participation aux actions du Comité Hauts-de-Seine International qui a pour objectif d'apporter un appui au développement international des PME.
- l'organisation de missions collectives et individuelles de prospection en Chine, au Japon et aux Emirats Arabes Unis.
- la mise en place de bureaux de représentations en Chine et au Japon dont le rôle est d'apporter aux PME du 92 un appui permanent. Avec ses bureaux permanents, le Conseil général a déjà aidé plus de 430 entreprises des Hauts-de-Seine à entrer sur le marché asiatique.



## En direct de l'Assemblée Nationale



L'Assemblée nationale

### RSA : vers une logique de résultat

Le projet de loi généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, a été adopté en 1<sup>ère</sup> lecture par l'Assemblée nationale le 8 octobre 2008. Il a un double objectif : faire en sorte que ceux qui reprennent un travail ne perdent pas d'argent et soutenir le revenu des travailleurs pauvres. Nicolas Sarkozy l'annonçait le 28 août dernier lors

d'un déplacement à Laval, le RSA sera appliqué dès le 1<sup>er</sup> juillet 2009 et remplacera le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation parent isolé (API). Véritable outil de retour à l'emploi des personnes en grande difficulté, le RSA permettra à ces personnes de reprendre un emploi tout en gardant une partie de leur allocation. Ainsi, ce sont plus de 3 millions de foyers qui bénéficieront du RSA. Parmi eux, les personnes sans aucune autre source de revenus mais aussi les 1,5 millions de travailleurs pauvres, pour qui le RSA représentera en moyenne 110 euros de plus par mois.

## Favoriser les revenus du travail : revaloriser le travail

Il s'agit d'encourager toutes les entreprises, quel que soit leur taille à distribuer plus à leurs salariés. Ce projet de loi vise à donner aux entreprises comme aux salariés des outils légaux simples visant à revaloriser le travail. Travail qui crée la richesse et richesse qui encourage l'investissement et le pouvoir d'achat. Avec ce projet de loi, le Gouvernement avance avec détermination pour plus de progrès et de justice sociale.

## Toutes mes coordonnées :

Venez **me rencontrer** lors de mes permanences le lundi à Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry et Sceaux.  
Uniquement sur rendez-vous au 01 40 63 67 78.

### M'écrire :

#### Assemblée Nationale

126, rue de l'Université - 75007 Paris  
Contact : Anne-Laure Chesneau  
Tél. : 01 40 63 67 78  
mail : pdevedjian@assemblee-nationale.fr

[www.blogdevedjian.com](http://www.blogdevedjian.com)  
[www.patrickdevedjian.fr](http://www.patrickdevedjian.fr)

#### Conseil Général des Hauts-de-Seine

2-16, boulevard Soufflot - 92015 Nanterre Cedex  
Contact : Muriel Renaudeau  
Tél. : 01 41 91 26 80  
mail : pdevedjian@cg92.fr